



### Actualité 9-1-1 au CRTC

#### 1. 9-1-1 DE PROCHAINE GÉNÉRATION - MODERNISATION DES RÉSEAUX



Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a publié, le 1<sup>er</sup> juin, la Politique réglementaire de télécom [CRTC 2017-182](#), 9-1-1 de prochaine génération – Modernisation des réseaux 9-1-1 afin de satisfaire aux besoins des Canadiens en matière de sécurité publique. C'est une lecture qui s'impose pour tous les acteurs dans le domaine, malgré la longueur du document (55 pages).

Le CRTC détermine plusieurs éléments importants pour l'avenir du service 9-1-1 au Canada, à la suite du processus de consultation lancé en mars 2016 et de l'audience publique tenue en janvier 2017 (la Coalition pour le service 9-1-1 au Québec est intervenue dans chaque cas). Le régulateur fédéral reconnaît la multiplicité des acteurs et des compétences locales, provinciales et fédérales qui exigeront une coordination et une collaboration entre de nombreux intervenants afin d'atteindre les objectifs visés. Ultiment, la décision de recevoir ou pas certains services (vidéos, photos, etc.) relèvera des autorités locales. Le CRTC traite principalement des questions suivantes dans la Politique :

- Mise en place des réseaux et des services 9-1-1 PG au Canada;
- Questions ne relevant pas de la compétence du Conseil;
- Gouvernance et financement
- Conception de réseau;
- Services 9-1-1 PG;
- Coordination des essais et lancement des services;
- Mise hors service des réseaux 9-1-1 existants;
- Sensibilisation du public;
- Protection de la vie privée.

Tel que nous le souhaitons, le rôle des fournisseurs actuels du réseau 9-1-1 (soit les entreprises de services locaux titulaires (ESLT) - les anciens monopoles) est maintenu dans la responsabilité du réseau 9-1-1 de prochaine génération, sous la supervision du CRTC. Il n'y aura donc pas de consortium créé afin d'offrir ce service, comme certains le proposaient, ce qui constituait pour nous une source d'inquiétude quant à l'imputabilité en cas de problème.

Il est ordonné à toutes les ESLT d'établir

### Actualité 9-1-1 au CRTC (suite)

leurs réseaux 9-1-1 PG et de se préparer à fournir le service d'appels vocaux 9-1-1 PG au plus tard le 30 juin 2020. Il en est de même de tous les fournisseurs de services de télécommunication (FST) qui devront prendre en charge le service d'appels vocaux 9-1-1 PG dans l'ensemble de leurs territoires d'exploitation, au plus tard à la même date.

La messagerie texte 9-1-1 PG fondée sur le texte en temps réel (TTR) sera la deuxième méthode de communication prise en charge par les réseaux 9-1-1 PG. Le CRTC ordonne aux fournisseurs de services sans fil mobiles de fournir la messagerie texte 9-1-1 PG fondée sur le TTR dans l'ensemble de leurs territoires d'exploitation et ce, au plus tard le 31 décembre 2020.

Durant la transition vers le 9-1-1 PG, les ESLT doivent prendre en charge parallèlement les appels au 9-1-1 au moyen des réseaux traditionnels et des nouveaux réseaux 9-1-1 PG. Elles doivent également mettre hors service les composantes de leur réseau 9-1-1 existant qui ne feront pas partie des réseaux 9-1-1 PG, afin de réduire les coûts et ce, au plus tard le 30 juin 2023.

Le régime de tarification actuel pour le financement des réseaux 9-1-1 demeurera tel quel durant la transition (payé par les abonnés), et de nouveaux tarifs différentiels seront établis parallèlement pour le 9-1-1 PG, entre autres, pour les centres d'appels d'urgence secondaires. Leur raccordement au réseau 9-1-1 ne serait plus financé par les frais de réseau 9-1-1 PG (paragraphe 76 et suivants).

On peut donc anticiper des augmentations de coûts pour les gouvernements et les municipalités. De plus, il n'est pas clair si les centres de relève des centres primaires seront considérés comme des centres secondaires à cette fin. Les tarifs actuels demeurent en vigueur jusqu'à la mise hors service des réseaux 9-1-1 actuels, après quoi de nouveaux tarifs d'accès au réseau 9-1-1 PG seront établis. Il faudra demeurer vigilant et intervenir, au besoin, lors de l'étude de ces dossiers.

Le CRTC impose également des obligations afin de garantir la fiabilité, la résilience et la sécurité des réseaux et de protéger la vie privée (confidentialité) dans l'environnement 9-1-1 PG. Il recommande de plus que le ministère fédéral de la Sécurité publique et de la Protection civile assume un rôle de

### Actualité 9-1-1 au CRTC (suite)

leadership relativement à la coordination nationale de la transition vers le 9-1-1 PG des CASP et des autres intervenants, afin de faciliter une transition respectant les échéanciers établis dans la décision.

Enfin, l'annexe de la décision établit une série d'activités de suivis requis du Comité directeur sur l'interconnexion dont relève le Groupe de travail Services d'urgence. Encore beaucoup de travail en perspective au cours des prochaines années.

#### 2. NOUVEL INDICATIF RÉGIONAL 367

Le nouvel indicatif régional 367 sera ajouté et réparti dans l'ensemble de la zone desservie par les indicatifs régionaux 418 et 581 dans l'Est du Québec, et ce, à compter du 24 novembre 2018, tel qu'autorisé par la Décision de télécom [CRTC 2017-32](#) du 2 février 2017.

Cet ajout permettra de répondre à la demande croissante de nouveaux numéros de téléphone dans la région, car les indicatifs actuels seront épuisés en mars 2019.

#### 3. DEMANDE DE RÉVISION REJETÉE...MAIS RÉSULTAT DÉSIRÉ!

La Décision de télécom [CRTC 2017-186](#), *Coalition pour le service 9-1-1 au Québec – Demande de révision et de modification de certaines conclusions énoncées dans la décision de télécom 2016-453 concernant le service 9-1-1 évolué sans fil de la Phase II* a été publiée le 7 juin 2017.

Nous avions demandé la révision de la décision précitée de 2016. L'ambiguïté du texte de la requête à son origine, de même que de la Décision elle-même pouvaient affecter, selon nous, la protection des abonnés à un service local de base fixe desservis par une boucle sans fil (soit le maintien de l'obligation pour le fournisseur de services d'acheminer l'adresse exacte de l'abonné aux centres d'appels d'urgence plutôt que des données de localisation sans fil beaucoup plus imprécises).

Le CRTC a rejeté notre requête, qui avait été appuyée par d'autres intervenants, car selon lui la Décision originale est « claire ». Il précise toutefois maintenant, au paragraphe 14<sup>e</sup>, que les systèmes locaux de base FIXES n'étaient effectivement pas visés par la Décision dont nous avions demandé la révision.

Cela répond donc parfaitement à nos attentes et conduit au résultat souhaité, soit de clarifier la portée de la Décision de 2016 et d'écartier tout doute.

### Surdoses - Protection du « bon samaritain 9-1-1 » : loi adoptée



La [Loi sur les bons samaritains](#) secourant les victimes de surdose\* (présentée dans l'édition de [mars 2016](#)) est [entrée en vigueur](#) le 4 mai 2017, après son adoption finale avec les améliorations [recommandées](#) par le Sénat.

Il ne s'agit pas d'une initiative gouvernementale. Fait unique depuis la dernière élection, le projet de loi proposé par M. [Ron McKinnon](#), député de la Colombie-Britannique, a franchi toutes les [étapes législatives](#) dans les deux chambres du Parlement, grâce à l'unanimité des partis politiques.

La loi reprend le principe de 37 [législations](#) d'états américains, dites du *Bon Samaritain 9-1-1*. Depuis 2013, plusieurs groupes réclamaient l'adoption d'une telle mesure au Canada.

Son objectif est d'éviter des décès à la suite de l'abandon de personnes en surdose, ou encore de l'inaction de témoins, craintifs d'une arrestation lors d'une demande de secours ou du fait de demeurer sur place afin de porter assistance à une victime d'intoxication.

La loi [établit clairement](#) que la victime d'une surdose et les autres personnes présentes qui offrent de l'aide ne peuvent pas être accusées d'une infraction (accusations de simple possession de drogues ou de substances interdites) tout comme ceux dont certaines conditions de probation, d'une mise en liberté provisoire, d'une ordonnance de sursis ou dont les modalités de libération conditionnelle sont enfreintes par leur présence sur les lieux. Ceux qui accompagnent la victime lors de son transport à l'hôpital sont également protégés.

L'intention est d'encourager les témoins et compagnons de consommation à aider les victimes de surdose afin de réduire la multiplicité de décès, [déplorée](#) récemment par la Fédération canadienne des municipalités.

En complément au Québec, l'Association paritaire pour la santé et la sécurité au travail, secteur Affaires municipales (APSAM) a publié, le 21 avril, les [mesures de prévention](#) pour les intervenants d'urgence afin d'éviter les intoxications accidentelles au fentanyl et au carfentanil : tout contact épidermique avec ces substances, même minime, peut en effet s'avérer mortel.

\* Loi modifiant la [Loi réglementant certaines drogues et autres substances](#) (L.C. 2017, c. 4).

### Registre national des CASP

Les centres primaires d'appels de la sécurité publique (CASP) canadiens étaient invités, les 10 et 11 mai, à un webinaire offert en français, puis en anglais, par l'équipe 9-1-1 de Bell, afin de présenter le nouveau Registre des CASP du Canada en fonction depuis avril dernier.

Cette application a d'abord été développée pour le service de Texto au 9-1-1 réservé aux personnes SMTP\*, afin de faciliter le transfert des appels 9-1-1 et des sessions de Texto au 9-1-1 à un autre CASP. Elle permettra aussi de soutenir le travail des CASP dans le traitement d'appels d'urgence en dehors de leur territoire de juridiction.

L'accès au registre s'effectue grâce aux liens sécurisés utilisés pour le service de Texto au 9-1-1. L'application offre ainsi un outil supplémentaire aux préposés aux appels d'urgence : elle permet d'effectuer des recherches par CASP ou par emplacement (province, nom de municipalité, adresse). On peut donc obtenir les coordonnées (nom et numéro de téléphone) du CASP qui dessert la municipalité recherchée dans tout le Canada, là où le 9-1-1 [évolué](#) SPAU est offert.

Cette réalisation de l'équipe de Bell 911 sera bénéfique aux CASP partout au pays.

\* Sourdes, malentendantes ou avec un trouble de la parole.

### Autoroute 13 : rapport d'enquête publié



Photo : TC Media – Félix O.J. Fournier

Le [Rapport d'enquête](#) intitulé « *Pour mieux vivre l'hiver* » de M. Florian Gagné, sur les événements survenus sur l'autoroute 13 les 14 et 15 mars 2017, a été publié le 19 mai 2017. Le service 9-1-1 n'y fait l'objet d'aucun commentaire. Par ailleurs, la situation vécue au centre de gestion des appels autoroutiers de la Sûreté du Québec durant cette nuit est analysée en détail.

### Sherbrooke célèbre des employés du centre d'appels

Le directeur du Service de police de la Ville de Sherbrooke a décerné un témoignage de reconnaissance à huit membres du personnel du centre d'ap-

### Sherbrooke célèbre des employés du centre d'appels (suite)

pels d'urgence 9-1-1 afin de souligner 20 ans de service et plus. L'événement, tenu le 18 mai, s'est déroulé simultanément à la remise des médailles pour services distingués du Gouverneur général à des policiers afin de souligner les 20, 30 et 40 ans de service.



Première rangée : Nancy Dubois, directrice adjointe-administration du Service de police (récipiendaire : (R)); Marie-France Côté, chef d'équipe au 9-1-1 (R); Caroline Larose, chef d'équipe au 9-1-1 (R); Patsy Daigneault, préposée au 9-1-1 (R); Anne Berti, chef de division par intérim au 9-1-1.

Deuxième rangée : Danny McConnell, directeur du Service de police; Richard Phillipon, chef d'équipe au 9-1-1 (R); Caroline Barlow, préposée au 9-1-1 (R); Isabelle Dubé, préposée au 9-1-1 (R); Martin Halley, technicien au 9-1-1 (R); Stéphane Gauthier, directeur adjoint-opérations du Service de police. Stéphane Joubert, chef d'équipe au 9-1-1 (R) était absent lors de l'événement.

Les insignes de reconnaissance remis arborent les symboles des trois services d'urgence, police, incendie et ambulance, le nom du récipiendaire, l'année ainsi que la mention « 20 ans de communication d'urgence ». Tous étaient émus et fiers de recevoir cette mention de reconnaissance devant leurs collègues, famille ou amis. Plusieurs policiers ont mentionné aux membres du personnel du centre 9-1-1 être heureux que le travail de ces derniers soit ainsi reconnu. Dans ses remerciements, M. le directeur McConnell a mentionné que « *tout débute avec eux* ». Félicitations aux récipiendaires!

### Certification de conformité renouvelée

Le ministre de la Sécurité publique a signé, le 24 mai, le renouvellement du certificat de conformité aux normes gouvernementales du centre d'appels d'urgence 9-1-1 de l'agglomération de Longueuil.

### Un ancêtre du service 9-1-1?

La visite de l'[exposition](#) *Allô Montréal!* Les collections historiques de Bell au Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal (Pointe-à-Callière) permet de découvrir, entre autres, ce qui semble un ancêtre du service 9-1-1, mais alors réservé à quelques privilégiés.

### Un ancêtre du service 9-1-1? (suite)



Vers 1876, des entreprises de télégraphie louaient des émetteurs automatiques privés à Montréal et à Québec. Ces petits appareils étaient utilisés par des institutions, des entreprises ou des particuliers fortunés, afin de demander que l'on vienne chercher chez eux un télégramme qu'ils souhaitaient envoyer rapidement.

Certains appareils, plus perfectionnés, permettaient également l'envoi d'un signal sonore aux services d'urgence indiquant que leurs services étaient requis chez cet abonné, selon que la position *Police* ou *Fire* était sélectionnée. Les premiers téléphones ont progressivement remplacé ces systèmes à compter de 1880, avant de se répandre plus largement au cours des années 1920.

Photo: S. Allen - Émetteur télégraphique automatique privé utilisé à Québec vers 1876.

### Textos au 9-1-1

1. Le Groupe de travail Services d'urgence du CRTC invite les centres d'appels d'urgence à lui transmettre des éléments d'information (trucs, problèmes, commentaires ou suggestions) sur les appels Texto au 9-1-1 reçus de personnes SMTP\* inscrites à ce service. On veut dresser une compilation à l'échelle nationale afin d'améliorer certains éléments, au besoin, et de partager l'expérience acquise. Pour le Québec, on peut faire suivre ces infos à [info@agence911.org](mailto:info@agence911.org).
2. Afin d'obtenir des statistiques fiables, Bell Canada comptabilisera mensuellement le nombre d'appels valides ou d'essais T9-1-1 réalisés au Canada. Par ailleurs, c'est en septembre que certains centres d'appels participants commenceront les essais de sessions de clavardage à trois, à la suite de travaux en cours du [fournisseur](#) de la plateforme T9-1-1 au Canada. Le déploiement du service est prévu en fin d'année 2017.
3. Le déploiement du service de Texto au 9-1-1 réservé aux personnes SMTP\* devrait être complété au plus tard le 3 novembre dans les derniers centres d'appels d'urgence 9-1-1 en Alberta et en Colombie-Britannique. Le service sera alors disponible partout là où le [service 9-1-1 évolué](#) est offert au Canada.

### Textos au 9-1-1 (suite)

4. Au 31 mai, 3 517 personnes étaient inscrites au service de texto au 9-1-1 au Canada, dont 507 au Québec.

\* Sourdes, malentendantes ou avec un trouble de la parole.

### Congrès 2017 de l'ACUQ

L'activité annuelle de formation, de rencontres et de réseautage des gestionnaires et responsables des centres d'appels d'urgence du Québec approche à grands pas.

Le congrès 2017 de l'ACUQ aura lieu du 8 au 10 novembre, à Trois-Rivières, sous le thème *Gestion de crise et opinion publique : quand la confiance des citoyens est en jeu*. Il sera complété par un salon des exposants de l'industrie.



Des experts présenteront des conférences percutantes sur la gestion de l'opinion publique dans un contexte de crise, du point de vue des organisations de services

d'urgence. Les aspects médiatiques, juridiques et psychologiques seront abordés, le tout accompagné d'un témoignage et d'une table ronde sur une telle crise, telle que vécue de l'intérieur.

Le programme détaillé et le formulaire d'inscription sont offerts [en ligne](#) au [www.acuq.qc.ca](http://www.acuq.qc.ca).

### Réseau à large bande pour la sécurité publique



Le gouvernement fédéral a [annoncé](#), le 19 mai, un investissement de 3 M \$ en 2017-2018 afin de [mobiliser une variété d'intervenants](#) et de produire une analyse des modèles de mise en œuvre d'un éventuel [réseau à large bande](#) pour la sécurité publique au Canada. Le gouvernement a déjà réservé une partie du spectre des 700 mégahertz à la communauté de la sécurité publique.

Ces réseaux sans fil sécurisés de communication de données à haute vitesse permettent aux intervenants d'urgence de communiquer entre eux, améliorant leur efficacité et leur sécurité. L'interopérabilité et certains liens avec le service 9-1-1 de prochaine génération feront partie des éléments à considérer.

### Réseau à large bande pour la sécurité publique (suite)

De leur côté, nos voisins américains ont mis en place l'organisme [FirstNet](#) (*First Responder Network Authority*) par une [loi](#) adoptée en 2012. Sa mission est, précisément, de développer, de construire et d'exploiter un réseau *national* à large bande pour les services de sécurité publique. Des contrats importants (46,5 milliards \$) ont d'ailleurs récemment été [octroyés](#) afin de débiter sa réalisation.

Les états pourront toutefois choisir de [se retirer](#) du système fédéral au cours des prochains mois, afin de développer leur propre réseau étatique : ceux-ci devront toutefois être compatibles et se conformer aux standards de FirstNet. L'expérience américaine pourra nous être utile.

### Revenus des entreprises de télécommunication

Statistique Canada a publié, le 18 mai, son [bulletin](#) intitulé *Statistiques annuelles des télécommunications, 2015*. Les données indiquent que l'industrie a enregistré une marge bénéficiaire d'exploitation de 22 %, en hausse sur l'exercice précédent. Les services mobiles représentent environ 40 % des revenus totaux d'exploitation. À conserver à l'esprit, lors de discussions sur les coûts d'amélioration du réseau 9-1-1.

### Actualité 9-1-1 américaine

1. COMPILATION DES NORMES DU 9-1-1 PG



L'organisme fédéral américain *National 9-1-1 Program* ([911.gov](http://911.gov)) a publié, le 3 mai, la [sixième version de la compilation](#) des normes actuelles ou projetées pour le service 9-1-1 de prochaine génération dans ce pays. Le document de 262 pages présente les normes élaborées par environ 40 organismes, associations, départements et agences américaines.

Le rapport permet aux parties prenantes du service 9-1-1 de connaître, entre autres, les normes disponibles ainsi que leurs chevauchements occasionnels. Il indique également certaines lacunes ou encore les sujets pour lesquels des normes devraient être élaborées.

2. CYBERSÉCURITÉ – RANÇONGICIEL

La *National Emergency Number Association* ([NENA](#)) a publié, le 12 mai, un [bulletin de recommandations](#) à la suite

### Actualité 9-1-1 américaine (suite)

de la cyberattaque de grande envergure par le rançongiciel *WannaCry* qui aurait affecté 74 pays. Il ne semble toutefois pas que les réseaux 9-1-1 ou des centres d'appels de la sécurité publique en aient été victimes en Amérique du Nord.



Illustration : Novipro

De son côté, Sécurité publique Canada a publié, le 15 mai, l'[alerte AL17-006](#) à ce sujet accompagnée d'une série de recommandations.

Par un effet du hasard, le président Trump avait signé, le 11 mai, veille de l'attaque, une [ordonnance](#) pour le renforcement de la cybersécurité du gouvernement fédéral et la protection de l'infrastructure vitale du pays contre les cyberattaques (y compris le service 9-1-1). Différents départements et agences fédérales américaines concernés doivent présenter leur rapport dans les prochains mois.

### 3. PANNE DES APPELS 9-1-1 D'AT&T - RAPPORT PUBLIÉ

Le Federal Communications Commission (FCC) a publié, le 18 mai, le [rapport d'enquête](#) demandé à la suite de la panne survenue le 8 mars 2017 sur le réseau sans fil VoLTE de l'important fournisseur de télécommunication AT&T (voir l'édition de [mars 2017](#)).

Pendant la durée de la panne, soit environ cinq heures, les abonnés dans tout le pays n'ont pu effectuer d'appels au 9-1-1 (les autres appels fonctionnaient normalement). Selon le rapport, environ 12 600 appels distincts au 9-1-1 n'ont pu être acheminés durant la panne. Pour leur part, les abonnés au service 3G du fournisseur n'étaient pas affectés.

L'enquête a révélé que la cause principale de l'incident est une erreur survenue lors d'un changement interne dans l'adressage IP d'AT&T vers un sous-traitant, ce qui a entraîné la perte d'authentification entre les serveurs qui servent à transmettre les données d'acheminement vers les CASP.

Le FCC conclut que l'incident était évitable : l'évaluation des risques de ce processus fut inadéquate. De plus, la communication avec les parties prenantes durant la panne, soit environ 3 800 centres d'appels de la sécurité

### Actualité 9-1-1 américaine (suite)

publique et les clients, a été variable ou limitée, parfois tardive ou défaillante.

Selon le FCC, si les pratiques exemplaires de l'industrie avaient été suivies, l'incident aurait eu moins de probabilité de se produire et des répercussions moindres. AT&T a, depuis, mis en place des correctifs préconisés dans le rapport. L'organisme de réglementation fera un suivi avec les autres fournisseurs de réseaux VoLTE afin de s'assurer que ce problème ne puisse se reproduire.

Les processus à l'origine de la panne ne seraient toutefois pas utilisés au Canada actuellement.

### Nouvelles de l'Europe

#### 1. UN MILLION DE 911...



Clin d'œil à un homonyme : le manufacturier automobile Porsche a [annoncé](#), le 11 mai, qu'il avait produit le millionième exemplaire de son célèbre modèle 911, lancé en 1963.

Il s'agit d'une version Carrera S, de couleur vert irlandais, conservée pour la collection de l'entreprise. On peut regarder [la vidéo](#) de l'assemblage de cet exemplaire au numéro de série unique.



Photos : Porsche AG

#### 2. NOUVEL ÉLAN POUR LA PROMOTION DU NUMÉRO 112?



L'Association européenne du numéro d'urgence (EENA) [s'est réjouie](#) de la [nomination](#), le 16 mai, d'une nouvelle commissaire à l'économie et à la société numériques par le président de la Commission européenne.

Mme [Mariya Gabriel](#), députée bulgare au Parlement européen, a été membre du réseau des députés européens *Champions du service 112* de l'EENA.

### Nouvelles de l'Europe (suite)

Son nouveau portefeuille comprend le service 112 et l'accès aux services d'urgence. L'EENA espère qu'elle en fera l'une de ses priorités, les défis étant toujours nombreux : promotion du numéro unique afin d'éliminer les numéros multiples parfois toujours en usage, amélioration de la localisation des appels, absence dans plusieurs états membres de services offerts aux personnes handicapées afin d'appeler les secours.

### Contribution au bulletin

Si vous désirez apporter une contribution au bulletin, faire une suggestion de sujet ou un commentaire, partager une réalisation de votre équipe, témoigner d'une expérience particulière ou nous informer d'une activité pouvant intéresser nos abonnés, transmettez vos textes ou photographies à l'adresse courriel: [info@agence911.org](mailto:info@agence911.org).

Publié pour la communauté des personnes intéressées par le service 9-1-1 au Québec.

Pour commentaires ou pour abonnement gratuit : [info@agence911.org](mailto:info@agence911.org)

Éditeur :  
Serge Allen, Agence municipale 9-1-1

Comité de lecture :  
Pierre Foucault, Richard Leblanc, Éric Leclerc

Mise en page :  
Line St-Germain

Coordonnées de l'Agence :  
2954, boulevard Laurier, bureau 300  
Québec (Québec) Canada G1V 4T2  
Téléphone : 418 653-3911  
Sans frais : 1 888 653-3911

Coordonnées de l'ACUQ :  
1370, rue Notre-Dame Ouest  
Montréal (Québec) Canada H3C 1K8  
[info@acuq.qc.ca](mailto:info@acuq.qc.ca)  
Téléphone : 514 282-2747

Les textes publiés ne reflètent pas nécessairement l'avis de l'Agence ou de l'ACUQ.

Les hyperliens étaient fonctionnels lors de la publication et leur contenu n'engage que la responsabilité de leurs auteurs.

© Tous droits réservés. La reproduction totale ou partielle de ce bulletin à des fins non commerciales est autorisée, à la condition toutefois de citer la source.

ISSN 1927-274X

Dépôt légal : Septembre 2011

Bibliothèque et Archives nationales du Québec